



## AVIS PUBLIC

### Adoption du budget de l'année 2018 et du programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tiendra une séance extraordinaire le **lundi 15 janvier 2018, à 21 heures**, à la **maison de la Justice** située au 111, route des Pionniers à Saint-Raymond afin d'adopter le budget pour l'année 2018 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné le 20 décembre 2017.

La greffière,

Chantal Plamondon, OMA